

# La Gazette du Couloumié

JOURNAL D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE L'ARIÈGE • Janvier 2025 - N° 75



*Comme d'habitude,  
à la fin... on a raison*



## LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

Amis chasseurs, cette maison est la vôtre

Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30,

le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Tél. 05 61 65 04 02 • E-mail : fdc09@orange.fr

[www.chasse-nature-occitanie.fr/ariège](http://www.chasse-nature-occitanie.fr/ariège)

# sommaire

**EDITORIAL** du Président Jean-Luc FERNANDEZ ..... PAGE 1

## FÉDÉRATION

- Léa et Mathis rejoignent la Fédération ..... PAGE 2
- Contre manifestation de La Bastide de Sérrou ..... PAGE 2
- J'aime la nature propre ..... PAGE 3

## TECHNIQUE

- Tableau de chasse sanglier à mi-saison ..... PAGES 4 & 5
- Des nouvelles du réseau national bécasse des bois.....PAGE 6
- Des pièges photos pour compter les Isards.....PAGE 7

## INTERVIEW

Mr Michel Authié, Président de l'AICA du Chêne vert .....PAGE 8

## INFORMATIONS

- Le CNB, qu'es aquò ? ..... PAGE 9
- VIGIFAUNE : une application ... .....PAGE 10

**AGENDA & BRÈVES** ..... PAGE 11

**LIBRE EXPRESSION** ..... PAGE 12

Magazine trimestriel de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège

Le Couloumié, Labarre, 09000 FOIX - Tél. 05 61 65 04 02

Directeur de la publication : Jean-Luc FERNANDEZ

Créateur : Raymond BERNIÉ

Comité de rédaction : Hélène BOMPART, Xavier LÉAL, Jean GUICHOU, Laurent CHAYRON, Pascal FOSTY,

Evelyn MARTY, Léa LONDEIX, Mathis DAUGES

Crédit photographique : Fédération des Chasseurs et FNC

Conception et Impression : IPS IMPRIMERIE, Saint-Jean de Verges (09)

Dépôt légal à parution ISSN : 1621-4641 - Commission paritaire en cours

Photo couverture : Patricia Comparot

## Examen du permis de chasser

Pour 2024, 140 candidats ont été reçus à l'examen du permis de chasser, soit un taux de réussite de 74,47 %

Les dates des prochains examens uniques sont les suivantes :

du 31 mars au 3 avril, du 5 au 7 mai, du 29 septembre au 2 octobre et du 1er au 4 décembre 2025

Ces dates sont communiquées à titre indicatif sachant que les dossiers seront traités par ordre d'arrivée et affectés à une session après validation par l'OFB.

Préinscription obligatoire sur le lien suivant :

<https://www.chasse-nature-occitanie.fr/ariège/permis-de-chasser/preinscription-permis-09.php>

## Formation Piégeage

La prochaine formation aura lieu le samedi 1er et le dimanche 2 mars 2025. Pour information, votre présence est obligatoire aux deux séances. Pour éviter les désistements, des frais de pré-inscription non remboursables vous sont demandés (15 €) et incluent les deux repas du midi.

Inscription auprès du secrétariat la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège au : 05 61 65 04 02 ou sur le site internet.

## Formation Décennale à la Sécurité

L'arrêté ministériel du 5 octobre 2020 impose aux chasseurs une remise à niveau sur la sécurité tous les dix ans. Ainsi tous les chasseurs devront être formés avant octobre 2030. La participation à cette formation figurera sur le titre annuel de validation du permis de chasser.

La Fédération se tient à votre disposition pour l'organisation de formations décennales à la sécurité, soit au siège de la Fédération, soit au sein même de vos équipes. N'hésitez pas à prendre avec Monsieur Laurent Chayron, le formateur au 06 87 76 16 25.

Il vous est désormais possible de suivre la formation en ligne depuis notre site internet.

## VALIDATION ANNUELLE DU PERMIS DE CHASSER

Elle se déroule dans les locaux de la Fédération de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi et de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 le vendredi.

Pour tout renseignement téléphonique, un numéro d'appel est à votre disposition le :

05 61 65 85 45

**Vous pouvez profiter de votre venue à la Fédération pour nous communiquer votre adresse mail afin d'être destinataire de toutes les informations relatives à la chasse.**



**Jean-Luc FERNANDEZ,**  
Président de la Fédération  
Départementale

## UN CONSTAT ÉDIFIANT...

*La saison de chasse bat son plein et chacun d'entre nous profite pleinement de ces moments de liberté au cœur de nos vallées, accompagné de nos meilleurs amis à quatre pattes, qu'ils soient d'arrêt ou courants.*

*Les changements climatiques vont poser pour nos activités un certain nombre de problèmes indirects et nous devons nous y préparer. En effet, l'absence de neige et de froid perturbe les écosystèmes. La forêt en subit déjà la conséquence, l'agriculture et le pastoralisme également.*

*A cela s'ajoutent aussi diverses épizooties qui touchent l'élevage et qui peuvent avoir des impacts sur le gibier. Quelques accusations infondées se font jour, comme toujours en pareil cas.*

*Que dire aussi de la prolifération du loup dans nombre de régions, ailleurs du lynx, mais aussi des conséquences de la présence des ours, toujours plus nombreux. Enfin, les problèmes restent posés pour les vautours qui prédatent des animaux vivants ou en état de faiblesse.*

*Il faut également compter avec la perception de la chasse au cœur même de nos villages par une population qui n'est plus connectée à la réalité des équilibres indispensables à la vie de nos vallées et à nos modes de vie. L'installation en pleine nature, le plus souvent sur des propriétés appartenant à d'autres, de constructions illicites, sans permis de construire, au sol ou dans les arbres, la rénovation de granges foraines, de ruines insalubres créent de fait des zones de non droit. Elles mettent en difficulté les Maires et les ACCA, compliquant ou empêchant la pratique de la chasse.*

*Le chasseur est toujours mis à l'index et mis en cause quand il y a trop de dégâts, dégâts que pour autant il doit payer. Il est montré du doigt quand la régulation est insuffisante, notamment pour le grand gibier et on doit alors augmenter les plans de chasse.*

*En parallèle et pour compliquer les choses, les zones de protection diverses et variées se multiplient surtout en zone de montagne : (réserves naturelles, réserves biologiques intégrales, réseau des sites Natura 2000...), les oppositions éthiques, les chasses gardées où l'on ne chasse pas, les propriétés de l'Etat, les locations ONF trop onéreuses... La Stratégie Nationale pour les Aires Protégées va intensifier ce processus avec son lot de contraintes toujours plus nombreuses.*

*A cette analyse de l'évolution de notre société et de nos pratiques, il faut ajouter un tourisme effréné et non maîtrisé. Le monde rural est le terrain de jeu de visiteurs sans gêne en mal de nature, attirés par la beauté de nos territoires, mais qui ne respectent pas la propriété privée, les terrains communaux ou les domaniaux où ils accèdent eux gratuitement. Pour eux, au diable la biodiversité, la tranquillité du gypaète barbu, du grand tétras ou la reproduction des espèces. Même au cœur de la réserve du Valier, on trouve tout aussi normal que dans ce « sanctuaire », qui plus est situé dans le PNR et classé Natura 2000, tous les étés, 150 personnes « tartinées » de crème solaire se baignent chaque jour dans l'étang d'Aubet. Quelle dérive !*

*L'évolution des sports extrêmes (escalade, VTT...) et l'utilisation de moyens technologiques modernes (drones...) posent aussi un certain nombre de problèmes qu'il conviendra de régler.*

*A ces constats multiples, s'ajoute la présence sur nombre de nos communes d'animaux domestiques laissés à l'abandon dans l'indifférence générale des Maires, de l'état ou de l'ONF qui ne cessent de nous adresser des plaintes ou remarques relatives aux dégâts de grands gibiers ; chèvres, brebis, cochons, voire même plus imposants, s'en donnent à cœur joie. A cette longue énumération s'ajoutent les dérives des élevages porcins en liberté qui, en l'absence de contrôles par les services concernés, causent des dégâts aux cultures et contribuent également à l'hybridation des sangliers. Il serait souhaitable que la même rigueur qui nous est infligée s'applique à d'autres.*

*En cette nouvelle année qui commence, nous chasseurs sommes prêts à relever des défis, mais pas à n'importe quel prix et sûrement pas en étant de vulgaires boucs émissaires.*

*En ce début d'année, je vous adresse tous mes vœux pour 2025.*

*Chassez, faites chasser et profitez de ces moments de convivialité qui nous sont si précieux.*

Le Président,  
Jean-Luc FERNANDEZ

## Léa et Mathis rejoignent la Fédération pour renforcer l'équipe

De la sensibilisation à l'action, Léa LONDEIX retrace un parcours engagé pour l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, où chaque projet rapproche le public de la nature.

Mon intérêt pour l'éducation à l'environnement est né très tôt, mais il s'est véritablement consolidé lors de mon BTS Gestion et Protection de la Nature », explique-t-elle. Par la suite, son intégration à la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie, à Montpellier, dans le cadre d'un service civique "animation nature" a été un tournant clé dans son parcours.

Depuis toujours, Léa a grandi dans un environnement où elle a pu exprimer sa passion pour la chasse, une activité qu'elle considère comme bien plus qu'un loisir : « La chasse en battue mais surtout à l'approche, m'a permis d'approfondir ma connaissance de la faune sauvage et de comprendre l'importance d'un équilibre entre préservation et gestion des espèces. C'est aussi un formidable vecteur de transmission pour sensibiliser les générations futures à la richesse de notre patrimoine naturel. »

Actuellement, Léa poursuit sa formation par un DEJEPS spécialité Développement de Projets, Territoires et Réseaux à Toulouse. Pendant cette année et demie en alternance, elle met en pratique ses acquis théoriques sur le territoire ariégeois au sein avec la FDCoG. Son projet d'action « J'aime la nature propre » lui permet très largement la sensibilisation du tout public à la thématique des déchets en nature (voir page suivante). Elle y allie son expertise en animation nature avec son envie de partager des messages positifs et concrets pour la préservation de l'environnement.

À travers son parcours, Léa incarne l'importance de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, dans un environnement où chaque geste compte. Ses initiatives, nourries par sa passion et son expérience en milieu cynégétique, ont pour but d'inspirer les autres à devenir eux-mêmes des acteurs de la protection de la nature. Son engagement au sein de la Fédération des Chasseurs de l'Ariège sur ce projet, témoigne d'une volonté des acteurs locaux à œuvrer pour des objectifs communs : sensibiliser, éduquer et préserver.



**Gestion des populations d'isards en Ariège : Mathis DAUGES, nouveau technicien cynégétique au sein de la Fédération.**

Mathis est passionné par la nature depuis son plus jeune âge, nourrissant un intérêt particulier pour la gestion de la faune sauvage, que ce soit en tant que chasseur, pêcheur ou amoureux de la montagne. Il explique : « J'ai hérité d'une passion pour la faune sauvage de ma famille, ce qui m'a naturellement conduit à m'orienter vers ce domaine et à façonner mon parcours scolaire en conséquence. Pour son parcours, Mathis a obtenu un BTS « Gestion et Protection de la Nature » avant de poursuivre avec un Certificat de Spécialisation Technicien Cynégétique en 2024. « En 2024, j'ai réalisé un Certificat de Spécialisation en alternance à la Fédération de l'Ariège, où ma mission consistait à rénover et restaurer le musée de la chasse et de la nature, afin d'améliorer son attractivité. » Récemment, il a été recruté à la Fédération en tant que technicien cynégétique, pour une mission de 18 mois. Son travail porte sur une étude scientifique visant à estimer l'abondance des populations d'isards en milieu forestier à l'aide de pièges photographiques comme il l'explique en page 7. Mathis est particulièrement enthousiaste à l'idée de faire partie de l'équipe et de mener à bien cette étude sur cette espèce qu'il affectionne tout particulièrement.

Concernant cette étude scientifique sur l'Isard, il ajoute :

« C'est avec un immense plaisir que je participe à ce projet d'envergure, qui à mes yeux constitue un atout essentiel pour approfondir nos connaissances et promouvoir une gestion durable de la faune sauvage en Ariège. Je m'investirai également dans les différentes activités de la Fédération, notamment les opérations de comptages et les suivis sanitaires. Pour moi, cette expérience représente une réelle opportunité : travailler sur un sujet d'actualité est une source de motivation.

## Contre-manifestation La Bastide de Sérrou : nos représentants ruraux relaxés !

Le procès de la ruralité, intenté par 6 associations écologistes contre 6 de nos représentants et organisations Ariégeoises en 2018 s'était soldé par de lourdes condamnations en première instance auprès du Tribunal de Foix : prison avec sursis et fortes amendes.

Devant la sévérité du jugement, nous avons décidé de faire appel auprès de la Cour d'Appel de Toulouse. Un an plus tard, la Cour nous avait purement et simplement relaxés des faits d'entrave à la liberté de manifester, s'appuyant notamment sur le fait que les vidéos ne corroboraient pas du tout la narration apocalyptique des associations plaignantes.

Le Parquet, représentant l'Etat a alors décidé d'user de tous les moyens pour obtenir notre condamnation, suivi par les associations écologistes en déposant un recours en cassation.

Peine perdue aujourd'hui, et définitivement, pour notre plus grand soulagement :

La Cour de Cassation rejette le pourvoi du procureur général contre l'arrêt de la cour d'appel de Toulouse.

Tous les accusés sont définitivement relaxés, le parquet et les associations sont définitivement déboutés.

C'était une poursuite stratégique de la part des associations, artificiellement construite, pour faire échec à la liberté d'expression et la liberté de manifestation de la ruralité Ariégeoise et créer un précédent. Nous avons fait échec à cela. Nous remercions toutes celles et ceux, très nombreux, qui ont témoigné leur soutien, habitants, élus, éleveurs, chasseurs, associations, syndicats, collectivités locales, entreprises ... dans ce qui fut une épreuve pour chacun d'entre nous.

# J'aime la nature propre

**Préparez vos sacs poubelles,  
on se retrouve les 14, 15 et 16 mars 2025 !**



**14, 15 ET 16  
MARS 2025**

Dans nos forêts, sur les berges des rivières, le long des routes, les débris sont partout, en plaine comme en montagne. Outre la pollution visuelle, ces déchets sont particulièrement néfastes pour la biodiversité. Soyons donc tous au rendez-vous pour l'opération de ramassage « J'aime La Nature Propre » (JLNP)!

## L'opération

« J'aime La Nature Propre » est une opération participative et citoyenne de nettoyage des espaces naturels impulsée par la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) et co-financée par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) au travers de l'Eco-contribution. Elle gagne chaque année en ampleur et en mobilisation grâce à tous les bénévoles impliqués au service de la nature, le temps d'un week-end, sur tout le territoire. La FNC est heureuse de lancer la cinquième édition de cet événement, les 14,15 et 16 mars 2025. En 2024, près de 140 000 participants dont 40 000 enfants ont ramassé, sur toute la France, 16 000 m3 de déchets soit l'équivalent d'un terrain de foot sur 1m60 de hauteur !

## “J'aime la nature propre” en Ariège

Une action éducative dans les écoles  
Dans le cadre de ce projet, la Fédération des Chasseurs de l'Ariège intervient dans quelques écoles primaires et ALAE/ALSH de l'Ariège. Pour chaque établissement, deux demi-journées d'interventions sont planifiées. Ateliers interactifs, sortie pédagogique et naturaliste, dont l'objectif est de faire découvrir aux enfants l'impact des déchets laissés dans la nature.

## Eduquer pour préserver

L'initiative "J'aime la Nature Propre" vise à transmettre des valeurs fortes : respect de la biodiversité, responsabilité individuelle et collective et engagement citoyen. La Fédération insiste sur l'importance de responsabiliser dès le plus jeune âge, en montrant que chaque geste compte pour maintenir la nature propre et préserver les écosystèmes.

## Une démarche collaborative

Cette action s'inscrit également dans un partenariat étroit avec les collectivités locales, les associations de chasse et les établissements scolaires. Ensemble, ils visent à ancrer durablement une culture écologique et à lutter contre les comportements nuisibles pour la biodiversité. En intervenant dans les écoles, la Fédération dépasse son rôle traditionnel lié à la gestion de la faune sauvage pour s'affirmer comme un acteur clé de la préservation de la nature en Ariège. Une belle initiative qui montre que chacun peut jouer un rôle dans la transmission d'un patrimoine naturel propre et respecté.

## Comment participer ?

Citoyen, écoles, associations, collectivités, communes, entreprises... tout le monde peut participer à cette action de ramassage en s'investissant, sur son temps libre, de différentes manières. Plusieurs possibilités s'offrent à vous, rejoindre un des sites de collecte en enfilant vos gants et en étant bénévole sur l'un des lieux de ramassage identifié par la Fédération ou être à l'initiative d'un point de collecte sur le département de

l'Ariège (pour plus d'informations contactez la Fédération). Nous vous invitons à rejoindre le mouvement et faire la chasse aux déchets. Au-delà de son objectif environnemental et pédagogique, JLNP a également pour vocation de favoriser les échanges entre les différents usagers de la nature, au sein du monde rural, pour mieux vivre la nature ensemble.

**Nous vous attendons nombreux !  
Conviez votre famille, vos amis et tous les amoureux de la nature qui vous entourent !**



## Tableau de chasse sanglier à mi-saison : Stabilité pour la saison 2024/2025 ?

Depuis 8 ans maintenant, la Fédération effectue un sondage à la mi saison pour suivre et tenter de pronostiquer le tableau de chasse sanglier de la saison en cours et donc in fine affiner la gestion de l'espèce.

Jusqu'à maintenant nous travaillions avec soixante équipes réparties sur les vingt cantons du département.

Conformément à la nouvelle réglementation nationale relative au Plan National Sanglier, chaque équipe de chasse doit désormais transmettre à la Fédération le nombre de sangliers prélevés durant le mois écoulé. Ces données sont ensuite transmises par la Fédération à la DDT.

Nous disposons donc cette année d'un nombre bien plus conséquent d'équipes pour faire un bilan à mi saison.

Désormais, nous allons utiliser vos données mensuelles afin de faire le bilan à mi-saison dès la fin du mois de novembre.

Nous ne pourrons donc pas comparer ce bilan avec les années précédentes car nous fai-

sions auparavant le sondage à la mi-novembre.

Dans le tableau suivant vous trouverez le nombre de sangliers prélevés, par mois et par canton. Nous avons précisé le nombre d'équipes concernées. Pour cette première année, nous n'avons pas encore l'intégralité des équipes mais la couverture du département est largement supérieure à celle de l'ancienne méthode (163 équipes sélectionnées pour cette estimation contre 60 l'année précédente). Nous avons rajouté le tableau final de l'année dernière afin que chacun se fasse une idée du niveau d'avancement des prélèvements. Afin d'être au plus près de la réalité, nous avons déduit du total 2023/2024 les équipes sélectionnées dont nous n'avons pas récupéré les données la saison 2024/2025. A partir de l'ensemble de ces données, nous avons fait une estimation de la tendance d'évolution pour cette saison.

Les premiers enseignements portent sur la

chronologie des prélèvements. Même si, comme nous pouvions le présager, c'est toujours mieux de pouvoir le quantifier, à l'échelle départementale d'août à novembre, il se prélève de plus en plus de sangliers : 158 en août, 605 en septembre, 795 en octobre, 1582 en novembre. Plus on avance dans cette période, meilleures sont les conditions de chasse. Il faut noter les différences entre la plaine et la montagne au niveau de la chronologie, mais il se prélève quelques sangliers en montagne en septembre. Toujours en montagne, nous observons une baisse des prélèvements en octobre, période à laquelle la majorité des chasseurs sont à la chasse à l'isard. Du mois d'août à la fin novembre il s'est prélevé 3140 sangliers en Ariège.

Nous avons donc estimé les tendances d'évolution pour la saison 2024/2025 en restant fidèles à nos trois classes : hausse quand la variation est supérieure à plus de 15%, stable quand la variation oscille entre plus et moins 15%, baisse quand la variation se situe en dessous de moins 15%.

**Sur 18 cantons, une tendance d'évolution, soit stable soit à la hausse, est observée.**

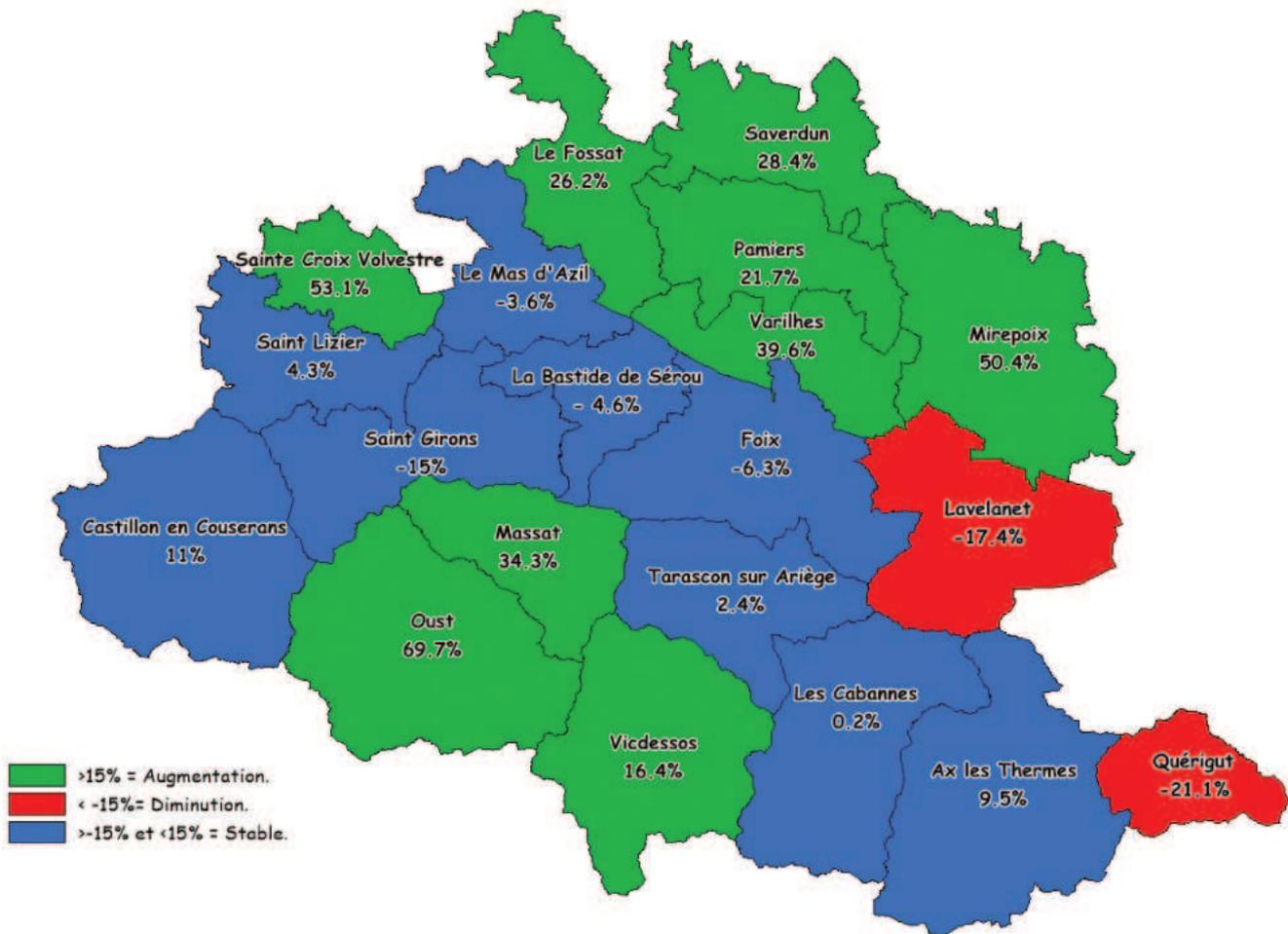
CANTON	Nbre d'équipe	Nombre de sangliers prélevés en 2024					2023/2024 Total Saison	2024/2025 Estimation
		AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	Total mi-saison		
Ax les Thermes	6	0	29	17	115	161	409	9,5 %
La Bastide de Sérou	4	3	16	18	29	66	130	-4,6 %
Les Cabannes	7	0	48	41	114	203	487	0,2 %
Castillon en Couserans	13	0	55	44	168	267	619	11 %
Foix	18	0	55	69	127	251	539	-6,3 %
Le Fossat	7	3	18	15	33	69	107	26,2 %
Lavelanet	12	18	57	67	100	242	535	-17,4 %
Le Mas d'Azil	5	4	15	37	35	91	167	-3,6 %
Massat	4	0	11	12	46	69	137	34,3 %
Mirepoix	11	35	48	82	122	287	353	50,4 %
Oust	7	0	12	39	128	179	294	69,7 %
Pamiers	8	4	26	39	35	104	143	21,7 %
Quérigut	3	0	35	31	18	84	152	-21,1 %
Sainte-Croix Volvestre	4	8	11	24	27	70	81	53,1 %
Saint-Girons	9	10	28	36	70	144	329	-15 %
Saint-Lizier	11	34	43	60	76	213	350	4,3 %
Saverdun	9	11	33	23	47	114	162	28,4 %
Tarascon sur Ariège	14	0	19	72	134	225	547	2,4 %
Varilhes	7	28	36	55	112	231	326	39,6 %
Vicdessos	4	0	10	14	46	70	159	16,4 %
TOTAL	163	158	605	795	1582	3140	6026	10,4 %

✓ 9 cantons sont concernés par une tendance à la hausse (en vert dans le tableau) contre un seul l'année dernière. Il s'agit des cantons du Fossat, de Massat, de Mirepoix, d'Oust, de Pamiers, de Sainte Croix Volvestre, de Saverdun, de Varilhes et de Vicdessos.

✓ 9 cantons voient leurs prélèvements stables (en bleu dans le tableau) contre 8 l'année dernière. Les cantons concernés sont ceux d'Ax Les Thermes, de la Bastide de Sérou, des Cabannes, de Castillon, de Foix, du Mas d'Azil, de Saint Girons, de Saint Lizier et de Tarascon. Une continuité géographique de cette tendance est observée.

✓ 2 cantons sont concernés par une tendance à la baisse (en rouge dans le tableau) contre 11 l'année précédente. Il s'agit des cantons de Lavelanet et Quérigut.

## Evolution du tableau de chasse sanglier par canton pour 2024/2025



### Quel pronostic pour cette fin de saison ?

Le scénario d'un ralentissement des prélèvements que nous avons connu l'année précédente n'est plus d'actualité. Les prélèvements sont majoritairement soit stables, soit en augmentation. Les prélèvements à la baisse ne sont pas significatifs.

On se dirige vers un tableau de chasse départemental en légère hausse (inférieure à 15 %) pour la saison 2024/2025 par rapport à la saison 2023/2024. Comme chaque année, nous devons rester prudents et mo-

destes en matière de pronostics car il ne faut pas négliger certains paramètres, qui, seuls ou cumulés, peuvent avoir une réelle incidence sur le tableau final et sont difficiles à prendre en compte. Il s'agit, entre autres, de la météorologie, de l'enneigement en montagne, de la disponibilité alimentaire. Toutefois l'abondance des données que vous nous avez fournies devrait nous permettre d'être plus efficaces et précis dans notre démarche prédictive.

La connaissance du tableau final sera dé-

terminante pour ajuster notre mode de calcul et être au plus juste pour l'année prochaine.

Nous voulons remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à ce travail en nous retournant chaque mois le nombre de sangliers prélevés et invitons ceux qui n'ont pas encore déclaré leurs prélèvements à le faire le plus rapidement possible auprès des services de la Fédération.

Leur investissement contribue à légitimer leur statut de gestionnaires de la faune sauvage.





## Des nouvelles du réseau national bécasse des bois

Avec plus de trente années d'existence le réseau bécasse est désormais bien rodé. Forte de 430 bagueurs professionnels et bénévoles au niveau national, la saison 2023/2024 se place en deuxième position sur le podium du nombre de captures : 11404 ! Pour cela 3242 sorties ont été effectuées sur 1843 communes au cours desquelles 40818 bécasses ont été observées. 10573 d'entre elles ont été baguées et 831 contrôles d'oiseaux portant déjà une bague ont été réalisés. Durant la même saison, 1274 bécasses ont été reprises à la chasse, soit un taux de reprise de 12%.

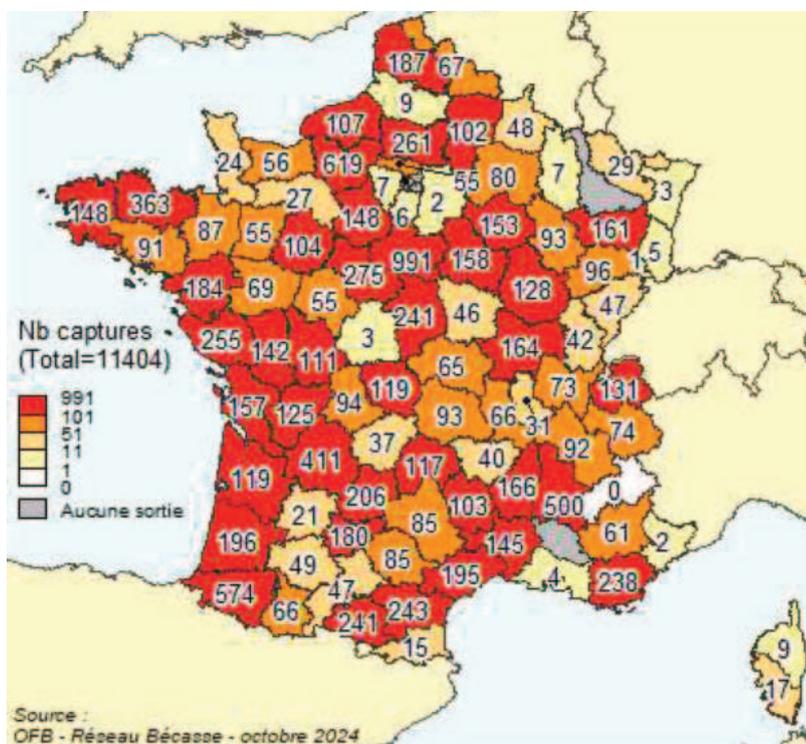
Pour l'Ariège où œuvrent 8 bagueurs (4 professionnels et 4 bénévoles) 241 bécasses ont été baguées durant la saison 2023/2024, au cours de 122 sorties. Le taux de réussite de capture est proche de 28% en moyenne ; les bagueurs attrapent donc un oiseau sur trois ou quatre potentiellement capturables. Les bécasses sont arrivées tardivement en raison de conditions météorologiques clémentes qui ont persisté même dans le nord de l'Europe. Les captures ont donc vraiment démarré en décembre pour se poursuivre jusqu'en février. La détermination de l'âge de chaque oiseau capturé permet d'établir un âge ratio (pourcentage de jeunes). Pour la saison dernière, il est de 56,3% à l'échelle nationale et légèrement supérieur à la moyenne des dix dernières années. Les reprises sont principalement réalisées en France mais aussi dans 12 autres pays notamment en Russie (62 retours de bagues) et en Espagne (25).

Le réseau bécasse se préoccupe aussi de la population nicheuse française grâce à un suivi des mâles chanteurs. 600 points d'écoute sont réalisés chaque printemps (12 en Ariège). 174 ont eu au moins un contact de bécasse à la croule. Bien que le nombre de données ne soit pas suffisant pour estimer précisément la ten-

dance d'évolution des effectifs nicheurs en France, les résultats nous amènent à penser que ces derniers sont en légère baisse depuis le début du suivi.

La tendance pour la saison 2024/2025 : la saison semble débuter comme la précédente avec une douceur persistante sur les zones de reproduction et les oi-

seaux tardent à entamer leur migration d'automne. C'est ce que nous avons observé en Ariège au cours du mois de novembre où les densités étaient faibles. Mais le froid s'installe ici et ailleurs et les choses devraient évoluer favorablement dès la mi-décembre.



## Des pièges photos pour compter les Isards

Depuis plusieurs décennies, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège encadre et réalise grâce aux chasseurs ariégeois des opérations de comptages « flash » des Isards présents sur les différentes unités de gestion de l'espèce et des territoires de chasse. Ce protocole permet d'obtenir un nombre minimum d'Isards observés le jour de l'opération sur un secteur prédéfini grâce à une répartition des observateurs sur des points d'observations stratégiques avec un large champ de vision. Les comptages sont réalisés par observation directe d'individus à l'aide de jumelles ou de longue vue. Cette connaissance fine des effectifs d'Isards présents sur le terrain permet d'obtenir des indicateurs cruciaux quant à l'état des populations, le succès de la reproduction, l'état sanitaire des individus à une échelle départementale. De plus, ces comptages permettent d'impliquer les chasseurs du territoire dans la gestion de cette espèce lors de ces rendez-vous annuels.

### L'isard, une espèce également présente dans nos forêts ariégeoises

Le paysage ariégeois est connu pour être très largement composé de forêt, avec environ 40 % de sa surface recouverte par des milieux forestiers qui offrent un habitat idéal pour l'Isard, qui y est parfaitement adapté. Très présent à haute altitude (jusqu'à 3000 mètres), il peut également évoluer à des altitudes basses (environ 500 mètres) principalement composées de milieux boisés.

### Vers une amélioration des connaissances de ces populations d'Isards en milieu forestier

Depuis trois ans, nous vous demandons d'inscrire les observations d'isards sur les carnets de battue, ce qui nous a permis de recueillir des données précieuses

confirmant leur présence en milieu forestier. Forts de ces informations, nous avons développé un nouveau dispositif de recensement qui ne se base pas seulement sur l'observation directe d'individus. En effet, cette méthode serait difficile à mettre en œuvre en milieux forestiers avec une faible visibilité.

### Une méthode novatrice pour affiner le suivi des populations d'Isards en Ariège

Afin de mieux comprendre les dynamiques de l'espèce, la Fédération a mis en place une méthode innovante pour mesurer l'abondance de l'espèce en forêt grâce à l'utilisation de pièges photographiques associés à un modèle de calcul d'estimation des densités d'Isards sur le site d'étude (Modèle de rencontre aléatoire).

Les photographies collectées seront analysées sur une plateforme en ligne dotée d'une intelligence artificielle capable d'identifier et de trier les espèces présentes. Ces outils permettront de calculer le domaine journalier des Isards et d'estimer leur abondance. Cette approche vise donc à compléter les nombreuses informations issues des comptages « flash » estivaux réalisés en milieu ouvert (estives) et ainsi à améliorer encore notre connaissance de l'espèce sur une partie plus importante de son aire de répartition pour in-fine, affiner la gestion cynégétique de cette espèce dans le département (plans de chasse).

### Vers une meilleure connaissance de l'Isard et de son habitat

L'isard est une espèce emblématique du patrimoine cynégétique ariégeois. C'est pourquoi votre Fédération s'engage encore une fois pour faire montre de la gestion responsable réalisée par tous les acteurs cynégétiques du département. Chaque année, les opéra-

tions de comptages ainsi que vos retours d'observations lors de battues fournissent de précieuses données sur la présence, l'abondance et l'état sanitaire de cette espèce. Dans les années à venir, les données collectées grâce au « Modèle de rencontre aléatoire » viendront compléter ces éléments, permettant ainsi une gestion cynégétique toujours plus pertinente.

### Perspectives de cette méthode de suivi des populations d'ongulés en milieux forestiers

Les résultats obtenus grâce à cette méthode permettront également d'obtenir des indicateurs sur les tendances d'évolution des populations de l'isard tout en fournissant des données complémentaires sur d'autres espèces capturées par les pièges photographiques. En combinant méthodes traditionnelles, innovation technologiques et scientifiques, ces efforts permettront d'affiner notre connaissance et notre gestion de ces espèces faisant du monde cynégétique et des Fédérations le principal contributeur et détenteur de ces compétences originales.



# Michel Authié

Président de l'AICA fusion du Chêne vert

**FDCog : Pouvez-vous nous présenter votre association ?**

Michel Authié : L'AICA fusion du Chêne vert a été créée en 2022. Elle regroupe les ACCA de Rieux de Pelleport et de Varilhes. J'étais Président de l'ACCA de Rieux de Pelleport depuis 1985 et donc actuellement Président de l'AICA. Avant 2022, l'AICA union existait déjà, nous devions faire une assemblée générale pour chaque ACCA et une pour l'AICA. En créant l'AICA fusion, nous n'avons plus qu'un seul bureau et administrativement tout cela est plus facile à gérer et à comprendre pour l'ensemble des chasseurs. La gestion du plan de chasse s'en trouve simplifiée avec une seule demande et les bagues sont utilisables sur l'ensemble du territoire. Nous sommes passés de trois entités à une seule. Il n'y a plus qu'un seul règlement intérieur et nous avons ainsi gagné en cohérence. Cette année nous avons délivré 59 cartes avec 70 % des chasseurs qui chassent le grand gibier. Depuis que nous chassons le grand gibier les deux sociétés chassent ensemble. La mairie de Varilhes a mis à notre disposition un local de chasse. Nous avons aussi la chance de pouvoir chasser avec la société de chasse de Bénagues avec qui nous avons établi cette année une réciprocité. Nous avons en projet dans les années à venir d'essayer d'intégrer cette société dans l'AICA fusion. Il existe aussi une entente avec Loubens sur le grand gibier. Au final nous disposons d'un territoire chassable qui s'étend de la rivière de l'Ariège à la chaîne du Plantaurel ce qui est appréciable pour un effectif de chasseurs qui varie entre dix et vingt. Si nous étions plus nombreux cela serait plus compliqué à organiser. Je dois reconnaître qu'il y a dix ans il y avait plus de chasseurs à la battue mais aujourd'hui le fait d'avoir des jeunes dans l'équipe est une satisfaction. Ce qui me plaît chez eux c'est qu'ils ont vraiment la passion du chien courant et ne sont pas obnubilés par le tableau. Pour ce qui est du ta-



bleau de chasse de sangliers, hormis l'année du covid qui fût exceptionnelle avec 100 animaux prélevés, nous oscillons entre 50 et 60 individus. Nous avons du sanglier mais nous ne sommes pas face à une abondance ingérable. Nous avons la particularité sur notre territoire d'avoir une population de daims qui est chassée par l'intermédiaire d'un plan de chasse. Le chevreuil se chasse aussi à l'approche avec notamment une personne qui chasse à l'arc.

**FDCog : Vous pratiquez depuis de nombreuses années, comment voyez-vous évoluer la chasse ?**

Michel Authié : A mes débuts, nous faisons le pied, nous cassions rapidement la croûte à côté des véhicules et nous chassions jusqu'à la nuit. Aujourd'hui, le rythme a changé, nous accordons plus de temps aux moments de convivialité, dont le repas et peut être moins à la chasse proprement dite. Les maisons de la chasse y sont pour beaucoup et une partie des chasseurs viennent rechercher du lien social ; c'est donc important de prendre en compte cette dimension si on veut les conserver. En plaine, maintenant à quinze heures la majorité des équipes ne sont plus sur le terrain.

**FDCog : quelles sont vos relations avec les autres utilisateurs de la nature ?**

Michel Authié : Avec les agriculteurs cela se passe bien. Il y a une bonne entente. Mes parents étaient agriculteurs, mon grand père aussi, donc quand je sors je sais que je suis chez quelqu'un. Il faut aller voir les gens et discuter avec eux. Quand j'ai débuté tous les agriculteurs étaient chasseurs, aujourd'hui il y a de moins en moins d'agriculteurs chasseurs, il faut donc prendre en compte cette évolution. Pour ce qui est du grand public nous sommes en train de préparer, avec l'appui de la Fédération, une opération valorisante pour la chasse qui peut amener les gens à porter un autre regard sur le monde des chasseurs. Il existe sur Rieux de Pelleport et Varilhes une association de footing et une autre de randonnée qui utilisent souvent les chemins que nous entretenons régulièrement. Il a été décidé de mettre nos efforts en commun afin d'organiser une journée de nettoyage où ces deux associations et notre AICA du chêne vert se retrouveraient pour continuer de nettoyer et ouvrir les chemins qui sont empruntés par tous. Les changements climatiques font qu'il y a de plus en plus de gens dehors et il faut le prendre en compte même si ce n'est pas facile.

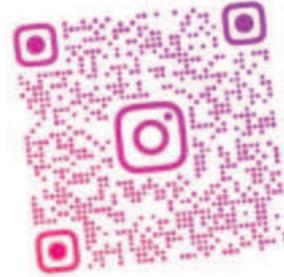
# Le CNB, qu'es aquò ?

Le Club National des Bécassiers est une association agréée au titre de la protection de l'environnement. Elle a pour but la préservation de l'espèce et la défense de sa chasse. Pour cela, elle étudie l'espèce essentiellement grâce à :  
la pose de balise GPS (suivi de migration),  
le recueil participatif de données concernant les sorties de chasse via l'application Béc@notes et la lecture d'ailes de certains oiseaux prélevés. Ce sont les chasseurs membres des sections départementales qui fournissent ces données et les ailes.

Pour plus d'informations sur le CNB : <https://www.clubnationaldesbecassiers.fr/>

**Si vous souhaitez, vous aussi, participer activement à la préservation de l'espèce et la défense de sa chasse raisonnée, vous pouvez adhérer au club national via sa section départementale.**

**Il est également proposé la découverte de ce mode de chasse aux jeunes chasseurs en les amenant lors d'une sortie.**



## Retour sur la dernière réunion de la section départementale

**Le 18 octobre dernier a eu lieu la dernière réunion du CNB 09, au sein des locaux de la Fédération Départementale des Chasseurs, à Foix, en présence du Président Jean-Luc Fernandez.**

### ✓ Bilan de retour des carnets bécasses (données FDC09)

Le délégué de la section présente un bilan détaillé des retours des carnets de prélèvements sur les cinq dernières années, grâce aux données fournies par la Fédération Départementale des Chasseurs.

Un peu moins d'un carnet sur deux comporte un ou plusieurs prélèvements. On dénombre 745 chasseurs avec une moyenne de prélèvement de 3,922 oiseaux (entre 3,6 et 5,2 sur les 5 dernières années).

La lecture des 79 ailes envoyées a révélé 57% de jeunes pour 43% d'adultes. Un nouveau mode d'envoi va être mis en place (voir paragraphe « Béc@notes »).

### ✓ Challenge sur bécasses non tirées

Le challenge sur bécasses non tirées aura lieu le dimanche 12 janvier sur les ACCA du Carla de Roquefort et de Lieurac. Il reste réservé aux conducteurs amateurs. Le règlement reste le même que celui de l'année dernière. Une communication spécifique parviendra aux membres en temps voulu.

### ✓ Rappel Béc@notes et envoi d'ailes

Un rappel est fait par rapport au renseignement de l'application Béc@notes et à son importance pour le recueil des informations qu'elle constitue. Laurent Duquesnoy (06 60 18 57 25) reste le référent de la section pour la création des comptes et leur administration.

Le dépôt des enveloppes contenant les ailes sera possible cette saison à l'accueil de la Fédération. Un chevalet sera disposé sur le comptoir afin d'informer les chasseurs. Des enveloppes vierges seront disponibles pour les membres. Les frais d'envoi seront pris en charge par la section. Il est rappelé l'importance de participer à cette collecte qui est une source d'informations primordiale pour la préservation de l'espèce et la défense de notre pratique. Un article paraîtra dans la prochaine revue de la Fédération pour en informer tous les chasseurs.

### ✓ Intervention du Président de la Fédération des Chasseurs : « des chasseurs solidaires »

Monsieur le Président insiste sur la nécessaire solidarité entre chasseurs face

aux attaques incessantes contre les modes de chasse, les uns après les autres, même si la bécasse n'est pas encore concernée pour l'instant...

Il souhaiterait que les membres de la section du CNB 09 puissent être présents lors des comptages organisés par les ACCA ou AICA, notamment pour les espèces de montagne. Le délégué de la section propose que le calendrier des comptages lui soit envoyé par la Fédération afin qu'il le diffuse à tous les membres. Plusieurs membres sont favorables à cette participation en s'organisant en petits groupes.

Il assure son soutien à la section en autorisant à ce que le fichier d'adresses en possession de la Fédération puisse servir au CNB pour contacter l'ensemble des chasseurs mais aussi proposer aux jeunes chasseurs un parrainage afin de leur faire découvrir ce mode de chasse.

### ✓ Utilisation des colliers GPS

Un rappel est fait par rapport aux colliers de repérage GPS (avec centrale avec carte ou montre connectée) qui sont interdits en action de chasse, y compris pour les chasseurs au chien d'arrêt.

## INFORMATIONS

### Formation sécurité

Comme tout chasseur, nous bécassiers, sommes soumis à l'obligation de suivre une formation décennale sur la sécurité à la chasse. Elle peut être suivie à distance via Internet mais les fédérations départementales des chasseurs mettent également en place des sessions en présence d'un de leur technicien.

C'est ainsi que le 3 octobre dernier, sur invitation du Président de l'ACCA de Dun (et adhérent du CNB), quelques membres de la section départementale des bécassiers de l'Ariège se sont joints à

l'assemblée comptant plusieurs dizaines de chasseurs locaux, afin de suivre cette formation.

Comme l'a rappelé le technicien de la Fédération, l'objectif de cette formation obligatoire n'est pas seulement d'obtenir un laissez-passer pour continuer à valider son permis de chasser mais bien de renforcer la sécurité de tous les chasseurs. Chasseurs de grand et de petit gibier réunis dans la salle polyvalente du village ont été attentifs aux conseils et recommandations dispensés pendant

près de deux heures.

Je tiens à remercier à la fois la Fédération Départementale des Chasseurs et son technicien mais aussi le Président de l'ACCA de Dun qui a ainsi permis aux membres de la section qui le souhaitaient de se « mettre à jour ». Un bel exemple de partage entre chasseurs, qui plus est, en faveur de la sécurité de tous.

Délégué CNB 09 : Jérôme Bonnet  
06 07 74 65 12



## VIGIFAUNE : une application pour une meilleure connaissance des espèces

L'application VIGIFAUNE permet de participer à une meilleure connaissance des espèces sauvages présentes sur notre territoire, de sauvegarder, stocker et consulter toutes vos observations.

Cette application vous permettra en quelques clics de localiser et de renseigner :

- La présence d'animaux vivants de toute espèce afin de mieux suivre l'évolution des populations.
- La présence de traces d'animaux afin

de renseigner la présence potentielle d'espèces sur le territoire.

● La présence d'animaux morts, victimes de collision routière, de prédation ou d'autres causes. Vous participerez ainsi à identifier les tronçons routiers dangereux pour la faune sauvage et à améliorer la sécurité des usagers de la route ! Dans le cas d'une collision n'oubliez pas de renseigner la fréquence de passage de la route concernée.

Vous pouvez aussi déclarer les dégâts

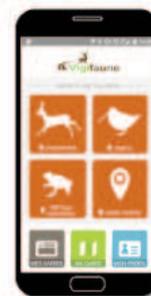
commis par des espèces ESOD (Renard, Martre, Fouine, Pie, Corneille).

Toutes les données sont intéressantes. Des espèces les plus communes aux plus rares. Vous le constaterez cette application est très pratique et simple d'utilisation. Vous pourrez à tout moment consulter vos observations (il existe une visualisation par carte très intéressante). Vous nous aiderez ainsi dans le travail de suivi des populations sauvages.

### Comment télécharger l'appli



L'application est gratuite et disponible pour les smartphones Android et iOS via l'App Store. La saisie d'une observation (espèce, âge, sexe, type d'infrastructure, fréquence de passage, coordonnées GPS, photo facultative) est extrêmement simple et prend moins de 30 secondes !



Il est également possible de saisir les informations depuis un ordinateur à l'adresse : [www.vigifaune.com](http://www.vigifaune.com)

Voici ci-dessous un lien pour visionner un tuto sur l'installation et l'utilisation de cette application.

<https://www.youtube.com/watch?v=AShwemAtCo&t=3s>



## Col d'Ayens : inauguration de la forêt pédagogique

Le 4 octobre 2024 à Erp, Mr Jean-Luc Fernandez a assisté, aux côtés de Jean-Claude Dega, maire de la commune, à l'inauguration de la forêt pédagogique. Ce projet ambitieux fait la démonstration de l'engagement des acteurs du territoire en faveur de l'éducation à l'environnement. Cette belle initiative s'inscrit dans le programme de la Fédération nationale des Communes forestières « Dans 1000 communes, la forêt fait école ».

Ce moment partagé a réuni les 85 enfants de l'école d'Eycheil (de la petite section de maternelle au CM2) et les éco-délégués du collège du Mont Valier de Saint-Girons qui ont eu l'occasion, accompagnés par les élèves du CFPPA, de planter 200 arbres (Chêne rouge, Merisier, Pin Sylvestre, Cèdre de l'atlas) au Col d'Ayens. Grâce aux ateliers de l'ONF et de la Fédération des chasseurs de l'Ariège, cette journée a été aussi l'occasion de former les générations futures à la préservation de notre biodiversité et la gestion de nos forêts. D'autres interventions de professionnels auront lieu en classe dans les mois à venir, mais il est également programmé la visite d'une scierie début 2025.

La création d'un sentier botanique et de l'avifaune réalisé par les élèves est en projet.

Une belle journée qui en appellera d'autres !

Le Président Fernandez aux côtés des élus et des acteurs de la filière bois



Les élèves de la maternelle à l'ouvrage

## Battue administrative entre Foix et Tarascon

Comme vous le savez, la route nationale 20, entre Foix et Tarascon notamment, est un axe particulièrement sensible à la présence de la faune sauvage qui s'y concentre au regard de l'impossibilité pour les ACCA(s) locales de pratiquer aux alentours (voieries, zones urbanisées). Les collisions entre les véhicules et la faune sauvage (essentiellement les sangliers) y sont fréquentes et il en va de même pour les trains sur la voie ferrée. En outre, les Maires et la Fédération sont régulièrement sollicités par la population au sujet d'importants dégâts occasionnés dans les jardins par les sangliers.

Ce secteur difficilement chassable du fait des axes de communication et de l'urbanisation a fait l'objet d'une battue administrative le 12 décembre dernier. Celle-ci a été ordonnée par Monsieur le Préfet, à la demande de la Fédération et de nombreux élus locaux. Cette opération organisée sous la responsabilité de cinq lieutenants de l'ovierie, avec le concours des chasseurs des ACCA(s) de ce secteur, s'est parfaitement déroulée. Les chasseurs des ACCA(s) de Foix, Montgailhard, Mercus, Saint Paul de Jarrat, Arnave/Bompas, Ferrières, Prayols, Montoulieu, Arignac et Tarascon étaient mobilisés ainsi que l'ensemble des services de l'Etat et du Département qui ont œuvré à faciliter la battue administrative. La circulation sur la route nationale 20 et la voie ferrée a été interrompue.

A cette occasion, 194 chasseurs sont intervenus, 33 sangliers et 3 grands cervidés ont été abattus.

La Fédération remercie chaleureusement tous ceux qui ont participé à cette opération d'envergure. Malgré les grandes contraintes liées à l'organisation de cette opération qui ont été surmontées, le respect total et sans faille de toutes les consignes de sécurité fait la preuve, une fois de plus, de la confiance qui peut être accordée aux chasseurs ariégeois

## Les bouquetins ont leur application mobile !

Depuis les premiers lâchers de bouquetins en 2014, le PNR des Pyrénées ariégeoises anime un site internet dédié au programme de réintroduction et à l'espèce. Ce site rassemble toutes les informations sur cette thématique et vous permet de signaler vos observations.

Cette année, une application mobile a été élaborée permettant au grand public de renseigner leurs observations de bouquetins directement sur le terrain grâce à la géolocalisation.

Que vous soyez à la chasse ou en randonnée, ces informations sont directement transmises aux agents en charge du suivi de l'espèce qui reviendront vers vous pour vous en dire plus sur les animaux observés.

Ce suivi participatif contribue notamment à améliorer les connaissances sur les mouvements des populations et permet ainsi aux chasseurs d'être acteurs du suivi de cet animal de retour dans ses montagnes originelles.

L'application est téléchargeable sur le Play Store et prochainement sur l'Apple Store.

Alors, à vos smartphones !

BREVES

## Challenge sur bécasses non tirées

Il aura lieu le dimanche 12 janvier 2025 sur les ACCA du Carla de Roquefort et de Lieurac.

Contact : Mr Jérôme Bonnet : Tél : 06 07 74 65 12  
ou par mail : jejeducarla@orange.fr

## Concours de l'AFACCC 09/31

L'AFACCC 09/31 organise un premier concours sur lièvre les 1er et 2 février 2025 à Saint Ybars.

Contact : Mr Roland Sépold : Tél : 06 30 31 99 32  
ou par mail : roland.sepold@orange.fr

Un second concours de l'AFACCC 09/31 sur sanglier se déroulera à Fabas (Haute-Garonne) les 28 février, 1er et 2 mars 2025.

Contact : Mr Pascal Claustres : tel : 06 77 07 63 18  
ou par mail : pascal.claustres@gmail.com

Contact : Ludovic MONTAUT : 06 80 57 84 42  
ou ludovic.montaut@orange.fr

Agenda



## Le loup, le poney et la Présidente

Un titre que Jean de La Fontaine lui-même aurait pu reprendre à son compte pour écrire ce qui n'est pas aujourd'hui une fable (on aurait pu dire une blague) mais une réalité.

Nous avons souvent évoqué le cas du loup miraculeusement réapparu sur la presque totalité du territoire national. Il est là. Désormais il faut faire avec lui et avaler comme autant de couleuvres les mensonges qui au plus haut niveau ont couvert les conditions de son retour et sa pureté génétique.

De longue date, sans jamais être entendus, les éleveurs, les chasseurs, les naturalistes, les vrais, tous ceux qui savent les conséquences catastrophiques d'une présence trop importante de l'espèce sur la faune sauvage, domestique et sur les équilibres naturels, demandaient que des mesures énergiques de maîtrise de ses populations soient enfin prises, notamment dans les Alpes françaises et partout où sa présence génère de trop importants désordres. Oui mais : « rien ne sert de courir, il faut partir à point ».

En effet, l'animal était jusqu'à ces jours derniers strictement protégé par la convention de Berne. Celle-ci ayant été ratifiée bien sûr, tant par la France que par l'union européenne si promptes à être les championnes du monde de la protection de tout et du contraire de tout, il faut donc l'appliquer.

Les possibilités d'y déroger sont extrêmement limitées, surtout en France où veillent partout, y compris dans les services, les amis de canis lupus. Le nombre de spécimens susceptibles d'être éliminés était donc réduit et les conditions pour le faire d'une complexité sans pareille. Mais : « tout vient à point à qui sait attendre ».

C'est ici que le poney intervient bien malgré lui. Il s'appelait Dolly, coulait des jours heureux dans l'enclos de sa propriétaire au nord de l'Allemagne, jusqu'à ce funeste jour de septembre 2022 où il a servi de casse-croûte à un loup mal léché comme d'ailleurs la plupart de ses congénères. L'histoire aurait pu s'arrêter là. Un animal domestique de plus ou de moins victime

du prédateur, la belle affaire, les éleveurs français déplorent des milliers de victimes tous les ans sans que cela n'ait jamais ému personne, jusqu'à ce jour où le pauvre équin a été dévoré.

Le crime ne resterait pas impuni, la stricte protection du loup devait cesser sans délai car Dolly était le poney chéri de la Présidente de la commission européenne, Ursula Von Der Leyen.

Depuis ce drame affreux, comme par hasard la procédure pour abaisser de « strictement protégé à protégé » le statut de l'espèce est engagée à marche forcée et vient d'aboutir ces jours derniers. Cela devrait permettre de simplifier et d'accélérer les démarches et surtout in fine d'augmenter le nombre d'animaux à abattre.

Tant mieux, mais lorsqu'on sait avec quelle lenteur sont traités certains dossiers, on ne peut qu'être surpris, agacé, voire plus et c'est mon cas. On peut toujours se consoler en se disant que : « patience et longueur de temps font plus que force ni que rage ».

Quelle est la morale de la blague ? Tout simplement que la vérité, le bon sens, la bonne volonté, le désespoir, la souffrance, voire la ruine et la mort de ceux d'en bas ne valent rien face à l'immobilisme, la mauvaise foi, le mépris de ceux d'en haut, de leurs supporters et de leurs serviteurs, ils se reconnaîtront... Il faut qu'ils soient eux-mêmes victimes de ce dont ils se réjouissaient hier pour les pousser à agir dans leur seul intérêt.

Alors espérons, allez savoir, demain peut-être un bouquetin irascible chargera un(e) puissant(e) de ce monde, un grand tétras fou décoiffera le ou la conjoint(e) d'un(e) puissant(e) ou un lagopède alpin déposera délicatement une fiente nauséabonde sur la belle chevelure du marmot d'un(e) puissant(e) alors qu'il dévale la piste d'une station huppée.

Ce jour-là, leurs jours seront comptés, finie la protection, finis les moratoires ou les référés liberté, nous serons chargés toute affaire cessante de les chasser pour mettre fin à leurs crimes odieux de lèse-majesté.

Allez, il vaut mieux en rire qu'en pleurer, c'est et ce sera hélas toujours d'actualité... et le fabuliste aurait pu conclure : « selon que vous serez puissant ou misérable... ».



**RENAULT PAMIER**  
Avenue de la Bouriette  
09100 Pamiers

05 61 68 01 41

**RENAULT FOIX**  
ZA Foix  
09000 Foix

05 61 02 32 50

Brasserie

l'Eden

12, avenue Aristide Bergès - 09200 SAINT-GIRONS

 05 61 64 51 98

 Brasserie l'Eden

# Occitanie

*tu nous régales.*



[sud-de-france.com](http://sud-de-france.com)



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.